



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Degraisse Bache

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Degraisse Bache
 Numéro du produit 216-3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien. - Nettoyant pour les roues
 Utilisations déconseillées Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus. Pour usage professionnel seulement.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd
 Lynn Lane,
 Shenstone, nr Lichfield
 Staffordshire. WS14 0DH
 England
 www.autosmartinternational.com
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
 info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence national ORFILA (01-45-42-59-59)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques

Met. Corr. 1 - H290

Dangers pour la santé humaine

Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318

Dangers pour l'environnement

Non classé.

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

C;R34.

Santé humaine

Corrosif. Le contact prolongé provoque des lésions graves des yeux et des tissus.

Environnement

Environmental hazard.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger

Degraisse Bache



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

Mentions de mise en garde

P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
 P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contient

HYDROXYDE DE SODIUM, 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts

Etiquetage des détergents

< 5% agents de surface amphotères

Mentions de mise en garde supplémentaires

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
 P405 Garder sous clef.
 P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion.
 P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

<p>HYDROXYDE DE SODIUM 2-5%</p> <p>Numéro CAS: 1310-73-2 Numéro CE: 215-185-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457892-27-xxxx Substance with a Community workplace exposure limit.</p>	
<p>Classification</p> <p>Met. Corr. 1 - H290 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318</p>	<p>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</p> <p>C;R35</p>
<p>1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts 2-5%</p> <p>Numéro CAS: 0000000-00-0 Numéro CE: 931-296-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488533-30-XXXX</p>	
<p>Classification</p> <p>Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 3 - H412</p>	<p>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</p> <p>Xi;R36.</p>

Degraisse Bache

2-BUTOXYÉTHANOL		2-5%
Numéro CAS: 111-76-2 Numéro CE: 203-905-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475108-36-xxxx Substance with a Community workplace exposure limit.		
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R20/21/22 Xi;R36/38	
2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL		0.7-1.0%
Numéro CAS: 112-34-5 Numéro CE: 203-961-6 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475104-44-XXXX Substance with a Community workplace exposure limit.		
Classification Eye Irrit. 2 - H319	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xi;R36	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale

ATTENTION ! Le personnel de premiers soins doit prendre des précautions adéquates pour assurer sa propre sécurité pendant l'opération de sauvetage.

Inhalation

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané

Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau soigneusement à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire

Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale

La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation

Coughing, chest tightness, feeling of chest pressure.

Ingestion

May cause chemical burns in mouth and throat. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact cutané

Sensation de brûlure et lésions cutanées chimiques sévères. May cause serious chemical burns to the skin.

Contact oculaire

Peut provoquer une vision floue et des lésions oculaires graves. Irritation sévère, brûlure et larmoiement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Degraisse Bache

Dangers particuliers

Le produit n'est pas combustible. Gaz ou vapeurs irritants. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Fumée âcre ou vapeurs. Oxydes des substances suivantes: Carbone. Azote. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air, des gants et des lunettes de protection. Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Pour prévenir toute fuite, mettre le côté endommagé du conteneur vers le haut. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Laver soigneusement après avoir traité un déversement.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Lire et suivre les recommandations du producteur. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Classe de stockage

Stockage de produits corrosifs.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Degraisse Bache

HYDROXYDE DE SODIUM

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 mg/m³

2-BUTOXYÉTHANOL

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 ppm 49 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 50 ppm 246 mg/m³

*

2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 ppm 67,5 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 15 ppm 101,2 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

HYDROXYDE DE SODIUM (CAS: 1310-73-2)

DNEL
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 1 mg/m³
 Industrie - Inhalatoire; Court terme : 1 mg/m³
 Industrie - Inhalatoire; Long terme : 1 mg/m³

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts (CAS: 0000000-00-0)

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL
 Activités professionnelles - Contact avec la peau; Effets systémiques: 12.5 mg/kg/jour
 Activités professionnelles - Inhalatoire; Effets systémiques: 44 mg/m³
 Consommateur - Contact avec la peau; Effets systémiques: 7.5 mg/kg/jour
 Consommateur - Ingestion; Effets systémiques: 7.5 mg/kg/jour

PNEC
 - Eau douce; 0.0135 mg/l
 - Eau de mer; 0.00135 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 1 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.1 mg/kg
 - Sol; 0.8 mg/kg
 - STP; 3000 mg/l

2-BUTOXYÉTHANOL (CAS: 111-76-2)

Commentaires sur les composants

En raison de la nature dangereuse des ingrédients, l'exposition devrait être minimale.

DNEL
 Industrie - Contact avec la peau; Court terme : 89 mg/kg/jour
 Industrie - Inhalatoire; Court terme : 246 mg/m³
 Industrie - Contact avec la peau; Long terme : 75 mg/kg/jour
 Industrie - Inhalatoire; Long terme : 98 mg/m³
 Consommateur - Contact avec la peau; Court terme : 44.5 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 123 mg/m³
 Consommateur - Ingestion; Court terme : 13.4 mg/kg/jour
 Consommateur - Contact avec la peau; Long terme : 38 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 49 mg/m³

PNEC
 - Eau douce; 8.8 mg/l
 - Eau de mer; 0.88 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 8.14 mg/kg
 - Sol; 2.8 mg/kg
 - STP; 463 mg/l

2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL (CAS: 112-34-5)

DNEL
 Industrie - Inhalatoire; : 101.2 mg/m³
 Industrie - Cutanée; : 20 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Inhalatoire; : mg/m³
 Consommateur - Cutanée; : 10 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Orale; : 1.25 mg/kg p.c. /jour

PNEC
 - Eau douce; 1 mg/l
 - Eau de mer; 0.1 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 4 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.4 mg/kg
 - Sol; 0.4 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Degraisse Bache

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains

Porter des gants de protection. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Polyvinyl chloride (PVC). Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

Autre protection de la peau et du corps

Prévoir une fontaine oculaire. Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.

Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Use appropriate hand lotion to prevent defatting and cracking of skin. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Liquide visqueux.

Couleur

Brown.

Odeur

Faible.

Seuil olfactif

Non disponible. Non disponible.

pH

pH (solution concentrée): ~ 13.8 pH (solution diluée): 12.4 @ 1%

Point de fusion

~ 0°C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

~ 100°C @ 760 mm Hg

Point d'éclair

Non applicable.

Taux d'évaporation

Non disponible.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Non applicable. : :

Pression de vapeur

Non applicable.

Densité de vapeur

Non applicable.

Densité relative

~ 1.080 @ @ 20°C

Solubilité(s)

Degraisse Bache

Soluble dans l'eau. Miscible à l'eau.

Coefficient de partage

: < 0

Température d'auto-inflammabilité

Non applicable.

Température de décomposition

Non disponible.

Viscosité

~ 1 cSt @ 20°C

Propriétés comburantes

Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

Commentaires

Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

9.2. Autres informations

Composé organique volatil

Ce produit contient au maximum 24 g/litre de COV.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique

Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Des réactions avec les produits suivants peuvent générer de la chaleur: Acides forts.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Oxydants puissants. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition spécifique en produits dangereux notée.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg)

57.777,77777778

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg)

48888.88888889

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l)

488.88888889

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Test sur modèle de peau humaine

Scientifiquement injustifié.

pH extrêmes

= 11.5 Classification basée sur la méthode conventionnelle et sur les tests In Vitro - Corrosive ou Irritant en mesurant le pH et la Reserve Acide/ Alcali. Corrosif

Degraisse Bache

Information générale

Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.

Inhalation

Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion

L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères. May cause chemical burns in mouth, oesophagus and stomach.

Contact cutané

Corrosif. Un contact prolongé provoque des lésions graves des tissus.

Contact oculaire

Contact with concentrated chemical may very rapidly cause severe eye damage, possibly loss of sight.

Voie d'exposition

Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.

Symptômes

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

Informations toxicologiques sur les composants

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts

Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL mg/kg)

7.783

Espèces

Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL mg/kg)

2066

Espèces

Rat

Sensibilisation cutanée

Non sensibilisant.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - développement

Foetotoxicité: - NOAEL: 1,000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Exposition unique STOT un

Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.

NOAEL 300 mg/kg, Orale, Rat Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement. Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques. Le produit ne devrait pas être dangereux pour les procédés de traitement des eaux usées. The product does not contain organic complexing agents with a DOC level of degradation of < 80% after 28 days. The product does not contain organically bound halogen.

Degraisse Bache

Informations écologiques sur les composants

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson

Indéterminé.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë - microorganismes

Indéterminé.

Toxicité aiguë - terrestre

Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts

Toxicité aiguë - poisson

LC50, 96 heures: ~ 1.11 mg/l, Pimephales promelas (Fat-head Minnow)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE , 48 heures: 1.9 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

CE , 72 heures: 2.4 mg/l, Algues d'eau douce

Toxicité aiguë - microorganismes

CE , : 3,000 mg/l, Boues activées

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie

NOEC, : 0.135 mg/l, Onchorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques

NOEC, : 0.3 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents. Le produit est biodégradable mais il ne doit pas être rejeté dans les égouts sans l'accord des autorités.

Informations écologiques sur les composants

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts

Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage

: < 0

Informations écologiques sur les composants

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables. BCF: 71,

12.4. Mobilité dans le sol

Degraisse Bache

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui ont un potentiel de formation photochimique d'ozone.

Informations écologiques sur les composants

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts

Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

Informations écologiques sur les composants

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Non applicable.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale

L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Rejeter de petites quantités dans les égouts avec beaucoup d'eau peut être autorisé. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Traiter les grandes quantités dans une usine appropriée ou évacuer par un prestataire agréé pour l'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1824
N° ONU (IMDG)	1824
N° ONU (ICAO)	1824

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
Nom d'expédition (IMDG)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
Nom d'expédition (ICAO)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
Nom d'expédition (ADN)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	8
Risque subsidiaire ADR/RID	
Étiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Étiquette IMDG	
Classe/division ICAO	8
Risque subsidiaire ICAO	
Étiquettes de transport	



14.4. Groupe d'emballage

Degraisse Bache

Groupe d'emballage (ADR/RID) II

Groupe d'emballage (IMDG) II

Groupe d'emballage (ICAO) II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Groupe de séparation des matières du code IMDG 18. Alkalis

EmS F-A, S-B

Code de consignes d'intervention d'urgence 2W

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 80

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail, amendée.

Document d'orientation

Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

Listes pour la santé et l'environnement

Règlement (CE) N° 689/2008 du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, amendé.

Classification de danger pour l'eau

WGK 1

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Information générale

Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Publié par Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain.
www.autosmartinternational.com
rbutler@autosmart.co.uk
Tel +44 (0)1543 481616

Date de révision 7/11/2014

Révision 8

Remplace la date 5/08/2013

Statut de la FDS Approuvé.

Degraisse Bache

Phrases de risque dans leur intégralité

- R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
- R34 Provoque des brûlures.
- R35 Provoque de graves brûlures.
- R36 Irritant pour les yeux.
- R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Mentions de danger dans leur intégralité

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.